

# Les bénévoles au service de la forêt ne sont jamais de trop

**PERNES** En été, le comité communal des feux de forêt veille, les bonnes volontés sont les bienvenues. Grâce à elles, les grands incendies estivaux ont pu être évités



À Pernes-les-Fontaines, les bénévoles vont quadriller le secteur qu'ils connaissent comme leur poche jusqu'au 30 septembre prochain. / PHOTOS VALÉRIE SUAU

## PRATIQUE

Saumane, Venasque, Mornas... Il existe 67 comités communaux de feux de forêt (CCFF) en Vaucluse. L'Association départementale des Comités feu de forêt de Vaucluse (ADCCF84) réunit 1100 bénévoles. Parmi les vigies, seule celle de Mornas est cogérée avec les sapeurs-pompiers. Le CCFF de Pernes appartient à la réserve communale de sécurité civile (RCS) de la commune. Chaque nouveau bénévole suit une formation auprès de l'ADCCF84 qui travaille avec l'ONF. L'Office national des forêts leur apprend, entre autres, à lire une carte topographique (coordonnées DFCI), à communiquer par radio... Une formation aux premiers secours est également dispensée.

**A**u milieu de la garrigue et des arbustes, droite comme un i, la vigie culmine à 212 m au-dessus du niveau de la mer. Et curieusement, à Pernes-les-Fontaines, en dépit de son nom, c'est depuis la colline du Coste d'oreille que la vue est la meilleure... Au Nord, Carpentras, à l'Est, le Mont-Ventoux, à l'Ouest, Althen et Avignon. Au Sud, les monts du Vaucluse. Vision à 360° du paysage que scrutent attentivement avec leurs jumelles, sept jours sur sept et tous les après-midi, les bénévoles du comité communal feu de forêt (CCFF).

Depuis le 1<sup>er</sup> juin et jusqu'au 30 septembre, ce sont eux, les yeux de la forêt. Eux qui patrouillent pour surveiller la moindre apparition de fumée. Eux qui vont au-devant des incendies. Eux encore qui sensibilisent aussi les citoyens au débroussaillage (voir par ailleurs). Eux que l'on croise, vêtus de leur tee-shirt orange et qui pourtant ont la fibre verte ! Sans être forcément écolos, tous les

patrouilleurs se revendiquent protecteurs de la nature et veulent tout faire "pour préserver la forêt. Pour les enfants".

### Marché et stands

Des missions que ces retraités ont choisi de remplir bénévolement. Seuls deux d'entre eux, sur les vingt membres de l'équipe des CCFF pernois, sont en activité. Mais comme pour toutes les associations, les bonnes volontés ne se bousculent pas au portillon... de la vigie. "Ce n'est pas facile de recruter, admet Dominique Lempereur, responsable du CCFF pernois,

mais depuis deux ans, on s'aperçoit quand même que ceux qui ont pris contact avec nous sont restés."

Pour se faire connaître, les bénévoles n'hésitent pas à aller au contact de la population, à tracer sur le marché ou bien à mener des actions ou à tenir des stands, dans les hypermarchés vauclusiens. Il y a quelque temps, au Pontet, ils ont réussi à convaincre Maurice Chevrier, un ancien gendarme qui avait envie d'occuper efficacement son temps libre. "Je suis là depuis deux mois. J'aime rendre service. Dans la galerie marchande, je les ai croisés, ils m'ont expliqué leur mission. Ce qui me plaît, c'est le grand air, la solitude..."

Pour être totalement à l'aise, le CCFF aurait besoin de trois personnes supplémentaires pour assurer les surveillances estivales. "Quand il y a un incendie, on sert à quelque chose", témoigne Albert, investi dans l'équipe depuis trois ans. D'autres comme Claude Souley-

raux, ancien sapeur-pompier, n'ont jamais réussi à raccrocher complètement les tuyaux. D'ailleurs, il y a une dizaine de jours, la fine équipe est arrivée la première, avant même les soldats du feu, sur l'incendie du chemin de Milhet, parti d'un feu de broussailles et dans laquelle une maison a été détruite. "Ce feu nous a particulièrement touchés, conclut Dominique Lempereur. Une maison qui brûle, c'est un désastre pour une famille et notre petit moyen d'intervention - ils disposent d'une citerne de 600 litres - dans l'attente des gros moyens, a été vain."

Dans ce cas précis, le débroussaillage du champ mitoyen de la maison n'avait pas été effectué. La preuve une fois de plus que la mission de ces hommes en orange est loin d'être inutile.

Mélanie FERHALLAD

## Bon à savoir

Avant de partir en balade, on peut vérifier si les massifs ou les chemins non goudronnés sont accessibles à pied ou en véhicule. En fonction de la météo, la Préfecture interdit partiellement ou totalement leur accès entre le 1<sup>er</sup> juin et le 30 septembre. → Rens. en Vaucluse ☎ 04 88 17 80 00.

Contact CCFF de Pernes  
☎ 06 75 73 60 90 ou  
www.comites-feux-foret-vaucluse.com

## De l'importance du débroussaillage

La semaine passée à Pernes, si les voisins avaient débroussaillé leur champ, la maison des Bouquet, chemin de Milhet, n'aurait sans doute pas été détruite. Pourtant, débroussailler chez soi mais aussi chez son voisin est une obligation. "dans un rayon de 50 m autour de leur maison, préviennent les bénévoles du CCFF. Même si ce n'est pas chez eux, les propriétaires doivent aussi le faire chez leur voisin avec son autorisation ou se rendre chez lui pour l'informer de cette obligation. Si le voisin refuse de débroussailler, le propriétaire peut alors se rendre à la mairie qui, s'il ne s'exécute pas, pourra le contraindre via un arrêté. Les arbres doivent également être espacés, il faut les élaguer. Il ne faut pas que les houppiers de deux arbres se coupent. Par ailleurs autour des chemins, les personnes doivent aussi débroussailler dans un rayon de 10 m de part et d'autre de l'allée".



Du haut de la vigie, la vue est imprenable sur les environs et permet de détecter très vite la moindre fumée suspecte.